

## "C'est dans l'air" le mot de votre Maire.

C'est avec un grand plaisir que je rédige cette page. Elle traduit la volonté de votre Maire d'être une fois de plus au contact de ses concitoyens. Je souhaite en effet que vous ayez régulièrement une information à la source, concrète et la plus actualisée possible.

« C'est dans l'air », c'est parler de ce qui est en train de se faire à Roiffieux mais également de ce qui est en préparation. C'est ainsi que trois fois par an je viendrai vers vous par cette voie d'information. Cette dernière ne remplacera évidemment pas la disponibilité que je veux mettre à votre service.

Depuis le 29 mars, un gros travail d'installation des élus a eu lieu afin que notre commune soit bien représentée dans les instances décisionnelles et en particulier à la communauté d'agglomération d'Annonay. Dans le même temps nos commissions municipales ont été constituées et nous avons d'ores et déjà mis en route plusieurs « chantiers » pour Roiffieux. En voici quelques uns :

**La bibliothèque** est aussi un service municipal. Elle permet un accès aux savoirs pour tous à travers le livre, l'image et le son. C'est pourquoi nous voulons inscrire notre bibliothèque dans le plan départemental de lecture publique 2011/2017. Comme Boulieu, Saint-Marcel, Villevoacance, bientôt Davézieux, nous remplissons petit à petit les critères des « bibliothèques de proximité » et nous obtiendrons ainsi les avantages de cette appellation (nombre d'imprimés, de CD, etc.). Une somme permettant d'atteindre un des critères ; 1 € par habitant pour les acquisitions de documents a ainsi été votée au budget.

**La route de Pêche Morel** constitue un point noir de la sécurité au cœur du village. La commission travaux envisage la création de trottoirs sur cette voie très fréquentée des voitures en direction des écoles, des jeunes qui se rendent à l'arrêt de bus, de ceux qui aiment à se balader dans le village. Et comme nous sommes plus riches d'idées à plusieurs, les riverains ont pu s'exprimer sur le sujet lors d'une réunion publique, le 28 mai dernier. Toujours en ce qui concerne la sécurité, nous sommes heureux de voir se déplacer l'arrêt de car de la D578 du quartier des Terres vers celui des Rivières. Le délaissé de route y permettra le stationnement du car ainsi qu'un accès et une attente sécurisés pour les utilisateurs.



Concernant **les associations**, je souhaite que nous continuions à soutenir fortement leur action. Je voudrais cependant que nous ne le fassions pas uniquement par habitude mais avec conviction et par la prise en compte de leurs spécificités et donc de leurs besoins respectifs. Cette année, la subvention à **l'école de musique** a été particulièrement augmentée car nous ne voulons pas voir disparaître cette association, une des plus anciennes du paysage local. Ce soutien, qui s'inscrit dans la perspective d'une évolution de l'enseignement musical sur le territoire, vise à sortir Roiffieux d'une situation marginale et pénalisante par rapport aux autres structures ardéchoises. Je fais aussi le vœu que nous permettions à tout enfant qui exprimerait le désir d'apprendre un instrument de le faire, sans que les seules capacités financières de ses parents ne l'en empêchent. Enfin, je veux remercier les habitants de **Montgagnan** qui nous ont alertés sur la dangerosité d'un vide, en contrebas d'un mur de soutènement. Leurs observations et leurs idées constructives ont permis d'être réactif par rapport à ce problème évident.

Je profite de cet exemple pour vous inviter à participer à la vie et au développement de notre beau village. Nous étudierons les remarques que vous ferez remonter aux élus et en mairie verbalement ou par voie postale, téléphonique, informatique.

Je vous souhaite un bel été !  
Et bonne lecture...

**Christophe DELORD,**  
Maire de Roiffieux



**La cantine** connaît un succès croissant et il n'est pas rare que le personnel ait à s'occuper de plus de cent petites bouches affamées le temps de midi. C'est un service municipal rendu aux familles qui apporte une solution à ceux qui ne peuvent récupérer les enfants, en particulier à ceux qui travaillent. Nous le considérons donc comme une priorité et nous nous attachons à adapter les conditions d'accueil de ce grand nombre d'enfants et de travail des personnes qui les encadrent.



# LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



**Christophe DELORD**

**Maire**

5ème Vice-Président Communauté d'agglomération au développement durable et aux énergies  
Commission Aménagement, Syndicat Mixte Ardèche Verte, 3 Rivières, Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Comité Local d'Installation, Office du Tourisme, Entente véloroute Voie Verte



**Martine CHAMBON\***  
**Adjointe aux Finances**  
Conseillère Communautaire  
CIAS, Mission locale, Office du Tourisme



**Gérard HEYRAUD\***  
**Adjoint aux Travaux et à la Forêt**  
Commission Aménagement, Environnement



**Claude JAMONAC\***  
**Adjoint Vie Associative, Sportive et Culturelle et Environnement**  
Commission Sports



**Jocelyne AUBERT**  
**Adjointe Affaires scolaires**



**Nathalie CLEMENT\***  
**Adjointe Urbanisme et Communication**  
Syndicat Mixte des Rives du Rhône



**Joël PASCAL\***  
**Conseiller délégué à la Culture et responsable Bibliothèque**  
Commission Culture



**Jean-Patrick BERTHEAU**



**Pascale BILLON**



**Serge BOUVIER**



**Frédérique CHARRIER**



**Gilles CHEMARIN\***  
Commission Environnement



**Philippe CLAVIER**



**Louis Claude GAGNAIRE\***  
Conseiller Communautaire  
Commission Economie et Appel d'offres, 3 Rivières



**Myriam GAILLARD\***  
Mission locale



**Serge GAMON\***  
Commission Economie



**Valérie LAFFONT**



**Françoise MICHAUD\***  
Commission accessibilité



**Florence MOURET**



**Maryline NONNENMACHER**



**Dany QUIBLIER\***  
Commission Transport



**Guy SASSOLAS**



**Agnès VILLIEN**

\* Représentant Communauté d'agglomération et autres organismes

## Le mot de Simon Plenet

Le 17 avril dernier, vos élus au conseil communautaire m'ont fait confiance et m'ont élu Président de la Communauté d'Agglomération. C'est donc avec cette même confiance que je souhaite travailler, tout au long de ce mandat, avec eux mais aussi avec vous, car c'est ensemble, unis, que l'on pourra construire et partager une vision commune de l'avenir de notre territoire. Nous avons six ans pour construire et partager un bassin de vie plus fort, plus solidaire, une qualité de vie dont nous pourrions nous enorgueillir.

Pour mener à bien ce projet, je suis convaincu que si une cohésion entre élus, nos maires et leurs équipes municipales est nécessaire, l'adhésion et l'écoute des habitants, vous, usagers du service public et du territoire sont indispensables à cette réussite. La légitimité démocratique et la représentativité des habitants sont la clé de voûte pour mener à bien une action cohérente et efficace. C'est en tenant des concertations régulières entre communes et auprès de vous que nous réussirons à vous offrir un service public de qualité répondant au plus proche de vos attentes. Nous ne pourrions satisfaire tout le monde, j'en suis conscient, car l'intérêt

commun n'est pas forcément l'intérêt de chacun. Ce n'est pourtant qu'en fondant nos projets sur un socle solide d'échanges que nous pourrions avancer, dans le respect des opinions de chacun.

Parce que nous sommes fiers de notre territoire, nous avons le devoir de porter, avec exigence, ces ambitions.

Je pars d'une conviction, c'est le travail collectif qui bonifie notre action.

**Simon PLENET**  
Président de la Communauté d'Agglomération du bassin d'Annonay



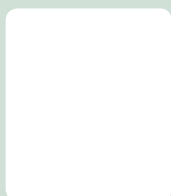
## Tableau des différentes commissions et leurs représentants

COMMISSIONS	ADJOINT DÉLÉGUÉ	REPRÉSENTANT DU CM	ÉLARGIES
AFFAIRES SCOLAIRES	AUBERT Jocelyne	BERTHEAU Jean-Patrick, BILLON Pascale, LAFFONT Valérie, MICHAUD Françoise, MOURET Florence, VILLIEN Agnès (CME)	BRUNEL Laurent, CHALAVOUX Monique, DUBY Brigitte, FERREIRA DE SOUZA Amandine, GUILLAUMET Christian, MONTUSCLAT Christian, SEVENIER Karine, SOULIER Stéphane
ENVIRONNEMENT	JAMONAC Claude	BOUVIER Serge, CHAMBON Martine, CHEMARIN Gilles, CLAVIER Philippe, GAMON Serge, PASCAL Joël, SASSOLAT Guy	BARDY Emmanuelle, CHATAIGNER Fabrice, FOREL Bruno, GARON Yves
SPORT	JAMONAC Claude	BOUVIER Serge, CHARRIER Frédérique, CLAVIER Philippe, NONNENMACHER Maryline, VILLIEN Agnès	ALLIBERT David, BASTIDON Emilie, FAURE Christine, GUILLAUMET Christian, TARDY Eric
CULTURE Bibliothèque et animation culturelle	JAMONAC Claude PASCAL Joël	BILLON Pascale, CHARRIER Frédérique, GAGNAIRE Louis-Claude, VILLIEN Agnès	BARDY Emmanuelle, GRENIER Françoise, BASTIDON Emilie, PONSARD Mireille
FINANCES	CHAMBON Martine	AUBERT Jocelyne, BERTHEAU J. Patrick, CLEMENT Nathalie, DELORD Christophe, GAGNAIRE L. Claude, HEYRAUD Gérard, JAMONAC Claude, PASCAL Joël, SASSOLAT Guy	BERCHU Maurice, BRIALON Henri, CHAILLOT Christian, CHENIVESSE Gilles, DELHOMME Bernard, GAILLARD Henri
TRAVAUX	HEYRAUD Gérard	BOUVIER Serge, CHEMARIN Gilles, CLAVIER Philippe, GAILLARD Myriam, GAMON Serge, NONNENMACHER Maryline, QUIBLIER Dany, SASSOLAT Guy	CHAZOT Franck, CLEMENSON Sarah, FAURIE Christophe, GARON Yves, RICHARD André, BETON Jacky
FORÊT	HEYRAUD Gérard	BOUVIER Serge, CLAVIER Philippe, LAFFONT Valérie, MICHAUD Françoise, NONNENMACHER Maryline, QUIBLIER Dany	ADDESSO Eliane, CHATAIGNER Fabrice, CHAZOT Franck, GARON Bruno, RICHARD André, RAMIER Louis, BETON Jacky, Alain CHALAVOUX
URBANISME	CLEMENT Nathalie	GAMON Serge, HEYRAUD Gérard, NONNENMACHER Maryline, QUIBLIER Dany, SASSOLAT Guy	MANTELIN Gérard, GAYVALLET Christophe, CHAILLOT Christian, TETE Jean Lou
COMMUNICATION	CLEMENT Nathalie	CHARRIER Frédérique, GAGNAIRE Louis-Claude, GAILLARD Myriam, NONNENMACHER Maryline, VILLIEN Agnès	ARNAUD Catherine, BEGOUOD William, GRIZARD Jérôme, VIALLETTE Geneviève
D'APPEL D'OFFRE	Président : DELORD Christophe	<b>Membres titulaires :</b> BOUVIER Serge, CHAMBON Martine, CHEMARIN Gilles	<b>Membres suppléants :</b> HEYRAUD Gérard, MICHAUD Françoise, SASSOLAT Guy
CCAS	Président : DELORD Christophe Vice-Présidente : CHAMBON Martine	BILLON Pascale, COSTET Marie Hélène, FRACHISSE Denise, GAILLARD Myriam, GRENIER Françoise, JAMONAC Claude, LAFFONT Valérie, ROCHETTE Cécile, OWANA Sandrine	

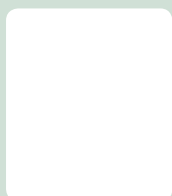
## LE PERSONNEL COMMUNAL



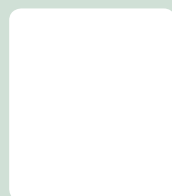
**Dominique BERGERON**  
Secrétaire générale



**Laurence ROUX**  
Secrétaire de mairie



**Dominique BERT**  
Secrétaire de mairie



**Dominique PLEINET**  
Secrétaire de mairie



**SERVE Cathy**  
Garderie



**Véronique MARMEY**  
ATSEM  
(Aide maternelle)



**Sonia TROLLIER**  
ATSEM  
(Aide maternelle)



**Anne-Marie BARDY**  
Cantine



**Françoise BESSET**  
Cantine  
Agent d'entretien



**Josy CROUZOUON**  
Agent d'entretien



**Geneviève DESBOS**  
Agent d'entretien



**Jacky BETON**  
Technicien Territorial



**Denis DACHY**  
Agent Technique



**Raphaël GRAND**  
Agent Technique



**Laurent LAFFONT**  
Agent Technique



**Noël MATHEVET**  
Agent Technique



**Jean-Luc ARNAUD**  
Agent Technique



**Luc FREYCHET**  
Agent Technique

## AMBROISIE

### Coupez court à l'allergie !

La région Rhône Alpes est une des régions les plus envahies par cette plante sauvage !

#### L'EMPÊCHER DE POUSSER

L'ambrosie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon,
- en évitant de tondre trop ras, (si possible ne pas tondre)
- en évitant les désherbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations.

#### LA DÉTRUIRE

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite.

Pour cela vous pouvez :

- l'arracher à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs,
- la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches, dès l'apparition des fleurs.

#### POURQUOI ?

Le pollen de l'ambrosie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques. De mi-août à fin octobre, les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves :

Rhinite, Conjonctivite, Trachéite, Asthme, Urticaire ou eczéma

#### LA RÉGLEMENTATION

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 1166 DU 12 JUILLET 2000, prescrivant la destruction obligatoire de l'ambrosie, précise en outre dans son article 7 : ... « en cas de défaillance des occupants, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés, en application des dispositions des articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. »



## FÊTE DE LA MUSIQUE

### Le 21 juin à Roiffieux, faites de la musique pour la fête de la musique !

Ayant fait le constat qu'une large majorité de français jouait d'un instrument de musique mais qu'aucune manifestation ne célébrait cet art, Maurice Fleuret (directeur de la musique et de la danse) insuffla cette idée à Jack Lang (alors ministre de la culture). C'est donc en 1982 qu'il instaura la première « Fête de la musique » en proposant de faire jouer les musiciens amateurs dans la rue lors du jour le plus long de l'année. Notre commune a choisi de faire de cette fête une tradition depuis de nombreuses années, et de donner ainsi l'occasion aux réfoaliens de se réunir et de découvrir ensemble les talents locaux.

**Cette année, les spectacles déambuleront le temps d'une journée pendant laquelle un beau programme vous sera proposé par des associations réfoaliennes et vous peut-être, la fête est ouverte à tous les musiciens !**

Au détour d'un chemin, ne vous étonnez pas de trouver un ami, un voisin, en train de faire des prouesses musicales, car la fête de la musique est avant tout une grande scène ouverte !

**Amis mélomanes, ne ratez pas ces rendez-vous, de belles surprises vous y attendent !**

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Au début de l'été, le jury du concours des maisons fleuries va parcourir les différents quartiers de notre commune. Les habitations où le fleurissement est remarquable vont être repérées. Ensuite, un courrier sera adressé aux personnes sélectionnées et permettra d'avoir leur adhésion au concours.

Deux catégories d'habitation existent :

les habitations sans terrain attenant et les habitations avec terrain attenant. Cet événement se situe dans le prolongement du concours du fleurissement organisé par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Ardèche où Roiffieux possède toujours deux fleurs. La traditionnelle remise des prix aura lieu en novembre.



### DICTON

**Plus vite courent les fourmis, plus haut monte le mercure.**

## RENTRÉE SCOLAIRE le 2 septembre 2014

### Inscriptions

#### ● École publique

50, route des termes  
Directeur : Stéphane SOULIER  
Tél. : 04 75 32 47 37/06 07 50 53 93  
Se munir du livret de famille, du carnet de santé et éventuellement du certificat de radiation de l'école fréquentée l'année scolaire 2013-2014.

#### ● École saint Joseph

Le Village  
Directrice : Brigitte DUBY  
Tél. : 04 75 67 50 99

Pour les deux écoles cantine et garderie municipales.

## AGENDA

- Samedi 21 juin  
● JUDO - Fête du Judo - la Garde
- ACCA - Concours de Pétanque la Garde
- FETE DE LA MUSIQUE
- Vendredi 18 juillet  
● Soirée AFR - la Garde
- Du 8 au 11 août  
● CLASSE 2016 - VOGUE
- Les 20 et 21 septembre  
● Journées du Patrimoine

## Afin de se souvenir...

Dans le cadre d'un travail de mémoire, une exposition à la bibliothèque sera organisée en octobre et novembre sur « les réfoaliens et la guerre de 1914-1918 », nous sollicitons les familles ayant eu un parent qui est parti au front pour nous fournir des documents : lettres, photos, cartes postales, objets qui concerneraient la vie des soldats réfoaliens pendant cette période. Les photocopies des documents originaux seront prises en charge par la Mairie. Quant aux objets, ils seront répertoriés et assurés par la Mairie. Nous vous remercions pour votre aide. C'est un hommage que nous souhaitons rendre aux 44 « poilus » de notre commune morts au combat.

## CRÉATEUR FABRICANT

### EN DIRECT D'USINE Atelier d'impression et de fabrication d'accessoires de mode et de déco (parapluies, sacs, foulards, coussins).

Boutique ouverte le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h.  
71 route du Pont de la Bique  
Pêche Morel - www.num07.fr  
Tél. 06 43 83 68 80



**Bel été à tous !!**